

médiation

et droits culturels

Médiation et droits culturels

Rédaction collective dans le cadre de la démarche Paideia dans le Dunkerquois – édition mars 2022

Coordination : Anne Aubry et Christelle Blouët, Réseau culture 21, et le groupe médiation.



Publié sous Licence creative commons

Vous êtes autorisé à :

Partager — copier, distribuer et communiquer le matériel par tous moyens et sous tous formats

Adapter — remixer, transformer et créer à partir du matériel

Selon les conditions suivantes :

Attribution — Vous devez créditer l'œuvre, intégrer un lien vers la licence et indiquer si des modifications ont été effectuées à l'œuvre. Vous devez indiquer ces informations par tous les moyens raisonnables, sans toutefois suggérer que l'offrant vous soutient ou soutient la façon dont vous avez utilisé son œuvre.

Pas d'Utilisation Commerciale — Vous n'êtes pas autorisé à faire un usage commercial de cette œuvre, tout ou partie du matériel la composant.

Partage dans les Mêmes Conditions — Dans le cas où vous effectuez un remix, que vous transformez, ou créez à partir du matériel composant l'œuvre originale, vous devez diffuser l'œuvre modifiée dans les mêmes conditions, c'est à dire avec la même licence avec laquelle l'œuvre originale a été diffusée.

Pas de restrictions complémentaires — Vous n'êtes pas autorisé à appliquer des conditions légales ou des mesures techniques qui restreindraient légalement autrui à utiliser l'œuvre dans les conditions décrites par la licence.

médiation

et droits culturels

| | |
|--|----|
| Préambule | 4 |
| a. Se rapprocher | 8 |
| b. Partager nos vulnérabilités | 10 |
| c. Travailler la qualité des relations | 12 |
| d. Percevoir les multiples endroits de médiation | 16 |
| e. Faire place au vide | 18 |
| f. Créer des interactions | 20 |
| g. Favoriser l'intergénérationnel | 22 |
| h. Développer la pérennité des actions | 24 |
| Mémo | 27 |
| Ressources | 28 |

Les droits culturels...

De quoi s'agit-il vraiment ? Comment les saisir, les comprendre ? Quelle approche méthodologique nous offrent-ils ? Si les droits culturels bénéficient de plus de visibilité depuis quelques années, nous nous interrogeons sur leur traduction dans la pratique professionnelle des réseaux d'acteurs impliqués dans les politiques publiques (élu.e.s, fonctionnaires, associations, habitant.e.s..).

Quelques mois après l'introduction de ces droits à la loi NOTRe (en 2015) et à la loi LCAP (en 2016), ces questions d'appropriation et de mise en œuvre se sont posées à la direction de la Culture de la Communauté Urbaine de Dunkerque dès 2017.

Nous pressentions que la réflexion serait riche d'enseignements, de rencontres, d'échanges et qu'elle pourrait aussi avoir une portée transformative de nos pratiques et de notre capacité à co-concevoir des politiques publiques adaptées au territoire. C'est la raison pour laquelle nous avons souhaité nous engager dans la recherche-action Paideia. Notre ambition initiale à l'échelle de la direction culture s'est rapidement ouverte à une démarche territoriale qui a rassemblé une centaine de partenaires - dont une quarantaine particulièrement impliqués.e.s.

Ces personnes ne sont pas uniquement issues du milieu culturel. C'est ce que nous souhaitions et c'était la plus grande difficulté : permettre à nos partenaires de voir au-delà du terme « culture » dans son acceptation étroite pour qu'ils s'autorisent à rejoindre ce travail quel que soit leur champ d'action et d'expertise. En effet : la définition de la culture sur laquelle se basent ces droits est une définition large qui dépasse la simple acceptation des arts au sens classique du terme. Cette approche ouvre les politiques publiques culturelles à des enjeux qui dépassent ceux de la culture et des arts institutionnels et permet de prendre conscience de la dimension culturelle de l'ensemble des politiques publiques portées au sein d'un territoire.

La démarche engagée implique les participant.e.s. Elle repose sur une volonté partagée de prendre du recul sur ses cadres, pratiques, sa posture, ses automatismes... En cela, elle bouleverse, interroge et remet en question. Mais c'est là aussi tout son intérêt. Dans les faits, cela passe par l'analyse de cas issu de nos vies professionnelles au regard des droits culturels.

Ce travail d'analyse a pu s'appuyer sur différentes phases :

2019, la phase d'acculturation : il s'agissait là de comprendre ce que sont les droits culturels. S'approprier chacun.e les siens pour mieux respecter ceux des autres dans nos pratiques, s'approprier la grille d'analyse.

2020, l'approfondissement : sur la base des cas pratiques partagés, nous avons défini 6 thématiques de travail pertinentes. Elles seront chacune l'objet des livrets que vous avez entre les mains. La crise sanitaire ne nous a pas empêché.e.s de les mettre collectivement au travail, loin de là. Les échanges ont pu se poursuivre en visioconférences et les enseignements ont commencé à s'écrire.

2021, l'ouverture et la mise en application : il s'agit maintenant de clôturer cette première phase de travail, de finaliser ces premiers petits livrets méthodologiques qui ne constituent qu'un point de départ au travail à venir et qui nous permettront d'ouvrir encore le cercle partenarial pluridisciplinaire qui se structure autour de cette approche.

Les carnets que vous avez entre les mains sont une photographie en l'état du travail et des réflexions menées au sein des 6 groupes de travail qui ont émergé au fil des échanges. Ils ont vocation à témoigner de la réalité du territoire à un temps T et doivent être le prétexte à poursuivre cette recherche, comme un premier tremplin sur lequel laisser nos idées rebondir.

La suite est donc à écrire ensemble !

« De nombreuses initiatives dites « participatives » semblent enfermer les publics dans une « figure » abstraite de participant, au sein d'un « dispositif » qui n'a en rien été choisi, dont les enjeux [lui] échappent, et dont les finalités ne sont pas les [siennes] ».

Joëlle Zask, 2011

La médiation implique un tiers pour aider à entrer en relation. Les droits culturels y sont précieux, car ils permettent de nous relier au travers de la capacité de chacun.e à s'exprimer, à dialoguer, à croiser ses savoirs, à formuler, interpréter, traduire, raconter... En bref, à faire acte d'apprentissage mutuel.

Mais être agent de « liaisons multiples » entre des personnes, des œuvres ou des lieux est aussi un métier.

L'action culturelle devrait avoir pour enjeu d'ouvrir le panel expressif des personnes, de diversifier les manières d'être en lien, de créer des espaces publics d'échange de savoirs et de débats, de toujours mieux se connaître.

Il s'agit de concevoir la médiation comme un partage de références culturelles, en réciprocité et en proximité.

Il nous faut dès lors rechercher des points d'accroche pour être en relation avec une personne, tout autant que des points de distinction entre les références culturelles variées.

a.

Se rapprocher

**Reconnaître que nous ne vivons pas
dans les mêmes mondes.**

Le « vivre ensemble » est perçu le plus souvent comme un problème, la diversité est un doux euphémisme pour décrire ce qui est en réalité un écart, une distance, parfois une véritable fracture.

Il est nécessaire de mieux identifier ces fractures qui peuvent constituer des obstacles à l'échange. Peut-être cela demande-t-il de revenir à des actes basiques comme marcher ensemble, et être assis.e les un.e.s à côté des autres ?

Comment mieux se connaître sans préjuger ce qu'est l'autre, ni jugement moral sur ce qu'il devrait être ?

Comment faisons-nous pour se rapprocher, partager, retisser ? C'est sans doute le dénominateur commun de toute médiation.

b.

Partager nos vulnérabilités

Le compagnonnage dans le questionnement.

« Être professionnel » : cela se traduit bien souvent par le fait d'adopter une posture prescriptive vis-à-vis des publics. Pourtant, se questionner ouvertement et donner à lire ses propres vulnérabilités peut être un très beau support à la rencontre et à la relation.

Comment faire d'une vulnérabilité une force de transformation pour soi et les autres ?

Se confronter aux endroits de vulnérabilité ? C'est peut-être de cela dont nous avons à discuter.

Les ressources culturelles peuvent impressionner les personnes. Comment lever les peurs et le sentiment d'illégitimité à être là, face aux œuvres, face aux autres ? Comment ne pas se sentir écrasé.e par le poids du savoir ? À partir de quand la différence génère-t-elle de la souffrance ?

L'approche des ressources culturelles requiert parfois d'être accompagné.e pour ne pas s'y perdre. De ce point de vue, il est indispensable de travailler sur l'accueil dans les équipements avec un personnel disponible et à l'écoute, sur la configuration des espaces et la scénographie etc. Ce sont les conditions premières qui permettent aux personnes de se rencontrer, d'échanger, de conseiller voire d'orienter elles-mêmes.

La participation des personnes à une action culturelle se doit d'être un acte choisi et progressif pour laisser la possibilité d'un cheminement et provoquer le désir.

c.

Travailler la qualité des relations

La réciprocité dans les échanges.

Bien que la médiation pose le principe d'un travail « avec » et non plus « pour » les personnes, la question reste posée de savoir comment nous nous engageons avec l'autre, sur quoi et avec qui. De ce point de vue, il s'agit plutôt de libérer la parole que de vouloir « la donner ».

Comment entrons-nous dans les préoccupations de l'autre plutôt que de chercher à occuper son espace suivant nos propres intérêts ?

Comment la médiation permet-elle de retisser sans pour autant fabriquer de l'homogène ?

La curiosité envers l'autre est une dynamique essentielle de la relation. Faire quelque chose ensemble permet de se découvrir autrement. Mais ce qu'il se passe « entre nous » n'est pas de la seule responsabilité du médiateur. Pour cela, il est peut-être important de chercher à savoir pour quelles raisons les personnes s'engagent ou non dans la relation.

« L'un des référents famille était musicien. Les habitants ont donc pu découvrir ce professionnel autrement que dans un seul rôle d'accompagnateur [...]. Une stagiaire du Bateau-Feu en « médiation culturelle » était présente sur l'ensemble du projet pour accompagner le groupe (habitants et artistes). Au départ, c'était compliqué pour elle de tutoyer tout le monde, de faire la bise aux participants... Jusqu'à ce projet, elle avait toujours mis une distance entre elle et les groupes qu'elle avait pu accompagner. Là, elle s'est dit qu'être « relation publique » c'était aussi réussir à effacer cette distance, réussir à établir une vraie complicité avec les gens ».

Céline Melliez, Responsable du Pôle accueil, Bateau Feu

« À aucun moment la question du handicap n'est centrale dans cette action. Il s'agit de considérer la personne dans sa globalité et ne pas la réduire à son handicap. Ce genre de projet est porteur et valorise les participants. Ça fonctionne quand on place la sensibilité, la spécificité de chaque personne au cœur de la relation plutôt que le handicap ou le milieu social ».

Christine Landswerdt, Monitrice éducatrice,
art-thérapeute Accueil de jour de Loon-Plage
Association des Papillons Blancs de Dunkerque

d.

Percevoir les multiples endroits de médiation

**La place de chacun.e : à partir de quand
commence la médiation ?**

Qu'est-ce qui nécessite un acte de médiation ? Comment étaye-t-il la participation des personnes à ce qui les concerne ? Comment susciter un investissement des personnes au-delà de ce qui a été prévu pour elles (aller au spectacle, visiter un lieu, participer à un projet de « création participative » en étant la matière première, etc.) ?

Une œuvre ne nécessite pas toujours un acte de médiation sur un mode « explicatif » pour être appréciée : l'acte de médiation se trouve peut-être ailleurs.

Comment se positionner en tant que médiateur ?

Il nous paraît pertinent de comprendre comment la médiation favorise l'expression des émotions des personnes impliquées. Pour cela, il est important de préciser le rôle des opérateurs culturels, notamment dans les responsabilités qu'ils portent dans les relations entre artistes et habitant.e.s.

Une certaine vigilance est de mise : tous les artistes ne souhaitent pas se positionner sur des missions d'animation ou de pédagogie. Ils n'en ont pas tous les compétences non plus. L'opérateur culturel cherche à partager ses objectifs, sans pour autant contraindre les manières de faire d'un.e artiste. La médiation inclut alors également les relations entre les multiples porteurs du projet.

L'action culturelle fonctionne mieux lorsqu'il y a un travail d'interconnaissance des acteurs du territoire. Cela permet d'identifier les croisements possibles et de co-construire des projets qui ont du sens pour toutes et tous (et non pas uniquement pour l'opérateur culturel). La médiation culturelle n'est plus au service de la recherche du public mais d'un accompagnement dans le montage de projet et dans une recherche de collaboration réciproque.

e.

Faire place au vide

Plébisciter le commun.

Démarcher pour trouver son public jusqu'à définir des « cibles » potentielles peut conduire à dévoyer les relations. Les projets sont pensés et clos avant qu'il y ait rencontre et que se noue la relation.

Comment construire des communs dans les actions mises en œuvre ?

Mieux questionner ce qui nous relie et notre intérêt à nous côtoyer permet d'accentuer la réciprocité dans les échanges.

Peut-on faire exister du vide et arrêter de prévoir ce qu'il va se passer ?

Si on laisse advenir un « entre nous », l'autre peut exister, participer et l'on peut commencer à travailler ensemble. Reste que la politique publique a horreur du vide.

Comment dès lors faire comprendre aux décideurs que la médiation doit laisser de la place, savoir écouter et mettre en dialogue ? Nous sommes dans une boulimie d'action permanente qui contraint fortement l'accueil de l'inconnu. Peut-être faut-il inventer des espaces de travail communs pour repenser nos cadres ?

f.

Créer des interactions

Accord et désaccord.

L'acte de médiation pousse à rechercher les conditions qui favorisent l'expression de chacun.e.e pour construire sa propre interprétation des choses, en interaction avec d'autres.

Comment favoriser les interactions, croiser les savoirs et créer du débat ?

Cela questionne la posture du médiateur et son rôle, les manières dont il crée le débat, régule les conflits afin qu'ils ne soient pas des points de rupture mais ouvrent à l'écoute, la compréhension, l'enrichissement, au mouvement de chacun.e à partir de ses propres positions.

Il est nécessaire d'avoir des espaces de confiance pour le développement des savoirs : ritualiser les rencontres, favoriser les échanges, en s'appuyant sur les personnes relais.

Les liens tissés entre les personnes, la mise en commun, l'émulation du groupe stimulent les capacités à œuvrer ensemble, à faire communauté.

g.

Favoriser l'intergénérationnel

La curiosité des générations entre elles.

Inclure les relations intergénérationnelles dans la médiation peut s'avérer très porteur. Les personnes sont attentives aux histoires qui leur sont racontées : il y a une incarnation des sujets abordés par la singularité des vécus. Cela permet de renouer les liens parfois distendus entre générations, de remettre les parents dans une capacité de transmission aux enfants, d'attention à leurs pratiques, à ce qu'ils vivent ou pensent.

Comment mieux percevoir la nécessaire réciprocité des relations intergénérationnelles ?

À travers leurs pratiques et ce qu'ils vivent au quotidien, les jeunes éveillent leurs parents aux enjeux de notre monde actuel. Il n'est pas habituel d'énoncer cette forme de réciprocité dans les relations de transmission et pourtant c'est bien celle-ci qui est susceptible d'engendrer une meilleure appréhension des représentations que nous pouvons avoir du monde.

Cela semble aller à l'encontre du fonctionnement en « public cible » qui tend au cloisonnement des personnes (ex. : les scolaires, les jeunes, les étudiant.e.s, les seniors, les publics « empêché.e.s », les « intellos », les « populaires », etc.) plutôt que de chercher leur mise en lien.

h.

Développer la pérennité des actions

Susciter une suite au « projet ».

La question des traces laissées dans le temps est une vraie question lorsque l'on développe des projets. Au-delà d'être « de bons souvenirs » pour les participant.e.s, qu'est-ce qui se déploie ? Quel est « l'après projet » ?

Parfois, les projets sont vécus de manière très forte pour les participant.e.s : ils peuvent les sortir de l'exclusion, renforcer leur estime de soi, et du jour au lendemain, tout s'arrête. Cet arrêt brutal du projet peut sans doute parfois être vécu douloureusement.

Quelles sont les perspectives qu'un projet réalisé peut ouvrir ? Comment le continuer, le faire vivre ?

L'action culturelle n'est bien souvent pas construite avec l'idée de pérennité mais d'immédiateté. Elle est perçue comme une action circonscrite, et non comme une « pratique ».

« Ce qui sépare un 'homme cultivé' d'un homme qui ne l'est pas, ce n'est pas seulement la possession d'un bien : c'est un chemin qui n'a pas été parcouru, un travail qui n'a pas été fait. Mieux : c'est un lien qui n'a pas été noué avec le monde. Car la culture n'est pas seulement un trésor de connaissances et de jouissances ; la culture est ouverture au monde, arrachement et construction de soi. Si donc la privation de culture sépare les hommes entre eux, si elle creuse entre eux un fossé, elle fait pire encore : elle les sépare et d'eux-mêmes et du monde. »

Danièle Sallenave, *Le Don des morts*

Médiation et droits culturels

- ▣ Comment mieux se connaître sans préjuger ce qu'est l'autre, ni jugement moral sur ce qu'il devrait être ?
- ▣ Comment faire d'une vulnérabilité une force de transformation pour soi et les autres ?
- ▣ Comment entrons-nous dans les préoccupations de l'autre plutôt que de chercher à occuper son espace suivant nos propres intérêts ?
- ▣ Comment la médiation permet-elle de retisser sans pour autant fabriquer de l'homogène ?
- ▣ Comment se positionner en tant que médiateur ?
- ▣ Comment construire des communs dans les actions mises en œuvre ?
- ▣ Peut-on faire exister du vide et arrêter de prévoir ce qu'il va se passer ?
- ▣ Comment favoriser les interactions, croiser les savoirs et créer du débat ?
- ▣ Comment mieux percevoir la nécessaire réciprocité des relations intergénérationnelles ?
- ▣ Quelles sont les perspectives qu'un projet réalisé peut ouvrir ? Comment le continuer, le faire vivre ?

Ressources

Ces documents présentent des points de vue qui permettent de faire résonner la thématique avec les droits culturels et ont représentés des points d'appui précieux pour nos travaux.

« Droits et médiation culturels, ou les « arts » de la réciprocité », Patrice MEYER-BISCH, « Expériences critiques de la médiation culturelle », Presses de l'Université Laval, 2017

Voir l'ouvrage : <https://montreal.mediationculturelle.org/parution-experiences-critiques-de-la-mediation-culturelle/>

Conférence de Jean Pierre Chrétien-Goni : « Médiation et relation », Réseau culture 21, octobre 2020

Écouter le témoignage : <https://soundcloud.com/user-12542941/la-mediation-par-jean-pierre-chretien-goni-dunkerque>

« Participer. Essai sur les formes démocratiques de la participation », Joëlle ZASK, éditions Le Bord de l'eau, 2011

« La médiation culturelle : ferment d'une politique de la relation », Revue L'Observatoire, vol. 1, n°51, 2018

Voir la revue : <https://www.cairn.info/revue-l-observatoire-2018-1.htm>

« La culture scientifique à l'heure des droits culturels. Vous avez dit droits culturels ? », Marie-Catherine MÉRAT, l'école de la médiation, 28 avril 2021

Lire l'article : <https://www.estim-mediation.fr/ressource/articlelaculture-scientifique-a-lheure-des-droits-culturels-vous-avez-ditdroits-culturels/>

« Mettre en commun pour se rencontrer et inclure ? Focus sur les médiations participatives du musée Fabre et de Museomix », Molinier, Muriel

<https://metis-lab.com/2021/02/14/mettre-en-commun-pour-se-rencontrer-et-inclure-focus-sur-les-mediations-participatives-du-musee-fabre-et-de-museomix/>

Muséomix

<https://www.museomix.org/>

« Évaluer la médiation culturelle de la musique. Le travail en commun du sens », Sylvie PÉBRIER, Revue musicale OICRM, vol. 7, n° 2, 2020

Lire l'article : <https://www.erudit.org/fr/revues/rmo/2020-v7-n2-rmo05575/1072412ar/>

« Le don des Morts », Danièle SALLENAVE, Gallimard, 1991

médiation

et droits culturels

La médiation implique un tiers pour aider à entrer en relation. Les droits culturels y sont précieux, car ils permettent de nous relier au travers de la capacité de chacun à s'exprimer, à dialoguer, à croiser nos savoirs, à formuler, interpréter, traduire, raconter... En bref, à faire acte d'apprentissage mutuel.